

## DEC213871DR07

Décision portant désignation de M. Vincent GAERTNER aux fonctions de conseiller en radioprotection au sein de l'UMR5600 intitulée « Environnement, Ville, Société ».

### LE DIRECTEUR,

**Vu** le décret n°82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** les articles R. 4451-111 à 126 du code du travail ;

**Vu** les articles R. 1333-18 à 20 du code de la santé publique ;

**Vu** l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

**Vu** l'arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation et des organismes compétents en radioprotection ;

**Vu** l'instruction n°122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** la décision DEC110515DAJ du 5 avril 2011 donnant délégation de pouvoir en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail ;

**Vu** la décision **DEC201536DGDS** en date du **01/01/2021** nommant **M. Étienne COSSART**, directeur de l'**UMR5600** ;

**Vu** le certificat de formation de personne compétente en radioprotection **niveau 2** dans le secteur **industrie « sources radioactives scellées »** délivré à **M. Vincent GAERTNER** le **09/06/2021** par **Université de Caen Normandie** ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire [ou remplacer par l'instance qui en tient lieu (assemblée générale ou autre)] en date du \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_\_\_ ;

### DECIDE :

#### Article 1er : Désignation

**M. Vincent GAERTNER**, *assistant ingénieur*, est désigné conseiller en radioprotection au sein de l'**UMR5600** intitulée « Environnement, Ville, Société », à compter du 22 / 03 / 2022 [indiquer la date de signature de la présente décision de désignation] jusqu'au **18/03/2025**.

#### Article 2 : Missions<sup>1</sup>

<sup>1</sup> [Le/la Directeur(trice) d'Unité consigne par écrit les modalités d'exercice des missions du/de la Conseiller(ère) en radioprotection. II/Elle précise le

**M. Vincent GAERTNER** exerce les missions prévues aux articles R. 4451- 122 à 124 du code du travail.  
Il exerce également les missions prévues à l'article R1333-19 du code de la santé publique.

**Article 3 : Publication**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Lyon, le 22/03/2022

Le directeur d'unité  
Étienne COSSART

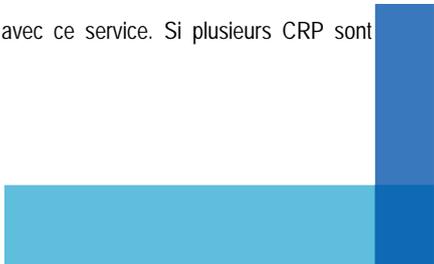
Visa du délégué régional du CNRS  
Laurent BARBIERI

Visa de la présidente de l'Université Lumière Lyon 2  
Nathalie DOMPNIER

---

temps alloué et les moyens mis à disposition, en particulier ceux de nature à garantir la confidentialité des données relatives à la surveillance de l'exposition des travailleurs.

Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations du/de la CRP avec ce service. Si plusieurs CRP sont désigné(e)s, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]





## DEC220175DDOR

### Décision portant nomination de Monsieur Stefan Hohenegger aux fonctions de chargé de mission

#### LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition de Directrice des données ouvertes de la recherche

#### DECIDE :

##### Article 1<sup>er</sup>

M. Stefan Hohenegger, Maître de conférence, est nommé chargé de mission auprès du directeur général délégué à la science pour la Direction des données ouvertes de la recherche (DDOR) du CNRS, du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet la participation du CNRS à l'initiative SCOAP3 (Sponsoring Consortium for Open Access Publishing in Particle Physics).

Pour l'exercice de cette mission, M. Stefan Hohenegger demeure affecté à l'Institut de Physique des deux Infinis de Lyon (IP2I Lyon - UMR5822).

##### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 17 mars 2022

Pour le président-directeur général  
et par délégation  
Le Directeur Général Délégué à la Science  
Alain SCHUHL



DEC220781INSHS

**Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Lotfi Abouda aux fonctions de directeur par intérim et de Mme Audrey Viault, aux fonctions de directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche n°7270 intitulée « Laboratoire Ligérien de Linguistique - LLL ».**

#### **LE PRÉSIDENT – DIRECTEUR GÉNÉRAL,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 9 février 2022 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique,

**Vu** la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7270 intitulée Laboratoire Ligérien de Linguistique (LLL) et nommant M. Gabriel Bergounioux aux fonctions de directeur et M. Jean-Michel Fournier aux fonctions de directeur adjoint de cette unité ;

**Vu** la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

**Vu** l'accord des tutelles ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire ;

#### **DÉCIDE :**

##### **Article 1<sup>er</sup>**

**I.** À la date du 1<sup>er</sup> mars 2022, il est mis fin aux fonctions de M. Gabriel Bergounioux, en qualité de directeur de l'unité mixte de recherche n° 7270 intitulée « Laboratoire Ligérien de Linguistique - LLL ».

**II.** À compter de cette même date, M. Lotfi Abouda, professeur à l'Université d'Orléans, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 30 septembre 2022.

**III.** À compter de cette même date, Mme Audrey Viault, chargée de collections à la Bibliothèque Nationale de France, est nommée directrice adjointe par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée, jusqu'au 30 septembre 2022.

**IV.** M. Jean-Michel Fournier est maintenu dans ses fonctions de directeur adjoint de l'unité jusqu'au terme du mandat de l'unité.

##### **Article 2**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

7 - AVR. 2022

Le président – directeur général  
Antoine Petit



DEC221340DR10

Décision portant nomination de M. Guillaume SEITH, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7104 intitulée Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IGBMC).

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC171276DGDS du 21 décembre 2017 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7104, intitulée Institut de Génétique et de Biologie Moléculaire et Cellulaire (IGBMC) dont le directeur est M. Frédéric DARDEL ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Alsace ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Guillaume SEITH, Ingénieur de recherche, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7104 à compter du 05/04/2022.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 5 avril 2022

Pour le président - directeur général et par délégation,  
Le directeur d'unité  
Pr. Frédéric DARDEL



DEC221313DR10

**Décision portant nomination de M. Michael DUMAS aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7242 intitulée Biotechnologie et Signalisation Cellulaire (BSC)**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC173303DGDS du 21 décembre 2017 approuvant le renouvellement de l'unité UMR7242, intitulée Biotechnologie et Signalisation Cellulaire, dont le directeur est M. Jean-Luc GALZI;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Alsace ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Michael DUMAS, Ingénieur d'étude, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7242 à compter du 29 mars 2022.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 29 mars 2022

Pour le président - directeur général et par délégation,  
Le directeur d'unité  
Jean-Luc GALZI

